

KIGALI, le 10 AVR. 1986

N° 1385/15.00

NOTE AU DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION,  
EVALUATION & INSPECTION DES PROJETS.

OBJET : Confection de Projets

Suite aux observations faites au cours des différentes réunions de service, je tiens à vous rappeler ce qui suit :

- Le Service de la Planification est un organe de conception voire la moelle épinière du Département. En effet, ce Service doit s'atteler aux analyses des grandes missions du Département pour dégager des stratégies d'action, des projets et propositions de sources de financement pour épauler le budget de l'Etat.

Pour y arriver, il est indispensable de contacter les autres Chefs de Service (Jeunesse, Sports, Mouvement Coopératif) pour connaître leurs besoins, mesurer leurs pertinences et quantifier les financements requis.

- Ensuite votre Service doit coordonner et proposer l'hierarchisation des besoins pour ensuite les traduire en projets selon les techniques de confection de projets connus des bailleurs de fonds ou par les aides bilatérales.

- Le Service de Contrôle et Evaluation doit s'organiser et planifier ses activités pour une intervention plus efficace tant au niveau des projets qu'au niveau du patrimoine des différents services centralisés et décentralisés. Il faudra réserver une attention particulière au problème de gestion dans les Centres de Formation des Jeunes.

Les Chefs de Service qui me lisent en copie sont priés de vous faciliter la tâche pour l'intérêt de tout le Département.

Copie pour information à :

- Monsieur le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif  
KIGALI.

- Monsieur le Directeur Général *DG 54L*  
au MIJEUCOOP (TOUS)  
KIGALI.

Le Secrétaire Général

MUGENA *Rouvenwa*

